

Allègement de formation de Sauveteur Secouriste du Travail



PASSERELLE PSC1 / SST

➤ **Objectif de la formation :**

A la fin de cette formation, le stagiaire sera un acteur de la prévention au sein de son entreprise et sera capable de porter les gestes de premiers secours en cas d'accident.

➤ **Durée de la formation :**

07 heures.

➤ **Public visé:**

Salariés du secteur privés, fonctionnaires ou apprentis.

➤ **Nombre de participants :**

Minimum : 4.

Maximum : 10.

➤ **Pré-requis :**

Etre titulaire du PSC1 depuis moins de 2 ans.

➤ **Lieu de la formation :**

Dans les locaux de nos délégations départementales ou dans vos locaux.

➤ **Tarif :**

Consulter nos délégations départementales.

➤ **Programme :**

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise ;
- Protéger de façon adapté ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;
- Secourir une victime de manière appropriée ;
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail ;
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

➤ **Méthodes pédagogiques :**

Etude de cas ;
Démonstrations pratiques ;
Exposés participatifs ;
Accidents de travail simulés ;
Formation essentiellement pratique.

➤ **Validation de la formation :**

Délivrance d'un certificat de compétences officiel de l'INRS aux stagiaires ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux critères d'évaluation définis par l'INRS lors d'une épreuve certificative.

Le stagiaire sera évalué sur l'ensemble des compétences de la formation SST définies par l'INRS.

➤ **Recyclage :**

Maintien et Actualisation des compétences obligatoires tous les 2 ans. (Durée : 07 heures).

➤ **Encadrement:**

Formateur en Sauveteur Secourisme du Travail.

